# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 juin 2015 à 18 h 00**

**----------**

AUJOURD'HUI **vingt six juin deux mille quinze**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 juin 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

| | |
|---|---|
| **Présent(e)s :** | **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT** |
| **Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** | **Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Nicole PRIEUX à Jean-Christophe CERVANTES** |
| **Excusé(e)s :** | |
| **Absent(e)s** : | **Anne FAUROT, Dominique ROGUE-SALLARD** |
| **Secrétaire** : | **Marianne MAXIMI** |

***Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°3).***
***Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside pour la question n°3.***
***Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°8 sans laisser de pouvoir.***
***Monsieur Louis COUSTES quitte la séance pendant le débat de la question n°11 sans laisser de pouvoir.***
***Monsieur Simon POURRET donne pouvoir à Madame Valérie BERNARD et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.***
***Madame Géraldine BASTIEN donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.***
***Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.***
***Madame Marianne MAXIMI donne pouvoir à Madame Laurence SCHLIENGER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.***
***Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance avant le vote de la question n° 14 sans laisser de pouvoir.***
***Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO et quitte la séance avant le vote de la question n° 26.***
***Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Monsieur Guillaume VIMONT et quitte la séance avant le vote de la question n°43.***

---

**Rapport N° 31**

# MARCHÉS PUBLICS

---

**MARCHES PUBLICS - ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES - AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES**
**(Article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants : la réalisation de travaux, l'achat de fournitures, l'achat de services.

## I - La réalisation de travaux

1. Réalisation d'aires de sécurité pour les jeux d'enfants

Il est nécessaire d'assurer la sécurité des installations ludiques à destination des jeunes enfants dans les crèches, haltes-garderies, maternelles et espaces verts municipaux.

Le coût global de l'opération est estimé à 200 000 € HT, sur 4 ans.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué pour une durée d'un an reconductible 3 fois.
valeur mini annuelle : 40 000 € HT
valeur maxi annuelle : 160 000 € HT

## II - L'achat de fournitures

1. Achat et livraison de fournitures de bureau

Le marché relatif aux fournitures de bureau arrive à expiration le 31 décembre 2015. Il convient donc de procéder à son renouvellement pour une période initiale d'un an reconductible 3 fois.
L'approvisionnement en fournitures de bureau a principalement pour but d'assurer le fonctionnement administratif des services municipaux.

Le coût global de l'opération est estimé à 140 000 € HT par an.

Appel d'offres ouvert- en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en 5 lots pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

Lot n° 1 : Fourniture d'articles de bureau et papier par plate-forme d'achat électronique
valeur mini annuelle : 75 000 € HT

valeur maxi annuelle : 165 000 € H.T

Lot n° 2 : Calendriers
valeur mini annuelle : 2 000 € HT
valeur maxi annuelle : 4 500 € H.T

Lot n° 3 : Tampons
valeur mini annuelle : 1 200 € HT
valeur maxi annuelle : 4 500 € HT

Lot n° 4 : Fourniture de papier spéciaux
valeur mini annuelle : 5 000 € HT
valeur maxi annuelle : 20 000 € HT

Lot n° 5 : Enveloppes avec impression
valeur mini annuelle : 9 000 € HT
valeur maxi annuelle : 25 000 € HT

2. Location et entretien des défibrillateurs

Le service Hygiène et Prévention de la Direction des Services à la Population gère un parc de 23 défibrillateurs pour lesquels il assure la maintenance et le bon fonctionnement.

Le service propose de remplacer ces achats par la location afin d'avoir une meilleure maîtrise des coûts et de pouvoir disposer d'un matériel plus performant profitant des avancées technologiques.

Par ailleurs, la location permettrait de disposer d'un appareil à courte durée lors des manifestations sportives et culturelles.

Le coût global de l'opération est estimé à 30 000 € HT pour les 4 ans de la durée du marché.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.
Marché ordinaire, sur 4 ans

Volet développement durable de la consultation :
Les nouveaux appareils devront être plus économiques et plus performants. La prestation maintenant incluse permettrait les remplacements rapides des appareils défaillants, et par conséquent, une meilleure qualité du service rendu.

## III - L'achat de services

1. Gestion des abonnements de l'ensemble des services de la Ville et des Elus

Le présent marché a pour objet le renouvellement du marché d'abonnements de l'ensemble des services de la Ville.

Le coût total de ces prestations est estimé à 60 000 € HT par an.

Appel d'offres ouvert- en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué pour une durée d'un an reconductible 3 fois.
Valeur mini annuelle : 35 000 € HT
Valeur maxi annuelle :140 000 € HT

2. Prestations d'ingénierie dans le domaine du bâtiment

La présente consultation a pour objet le renouvellement de l'accord-cadre actuel de prestations d'ingénierie.
L'objectif est d'assurer des missions d'ingénierie diverses pour accompagner les études réalisées en interne par la Direction du Patrimoine Bâti.

Le coût global de l'opération est estimé à 199 999 € HT, sur la durée globale de l'accord-cadre, reconductions comprises.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.
Accord-cadre mono-attributaire, en application de l'article 76 du Code des Marchés Publics pour une durée de deux ans reconductible 1 fois.
Les marchés subséquents détermineront et compléteront pour chaque opération lancée les caractéristiques et les modalités d'exécution des prestations qui seront demandées.

3. Entretien-maintenance des installations gaz

Les bâtiments municipaux sont équipés d'installations fonctionnant au gaz pour le chauffage ou la production d'eau chaude. Ces installations doivent faire l'objet d'un entretien régulier et faire l'objet de dépannage en cas de problèmes techniques.
La présente consultation aura pour objet de contractualiser avec un prestataire externe la réalisation des opérations de maintenance obligatoires et des dépannages, d'une part sur les chaudières murales, chauffe-bains et préparateurs d'eau chaude, et sur les radiants gaz, d'autre part.

Le coût global de l'opération est estimé à 59 333 € HT, soit 14 833 € HT/an.

Appel d'offres ouvert- en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en 2 lots pour une durée de deux ans reconductible 1 fois.

Lot n° 1 : Appareils gaz type chaudières murales, chauffe-bains et préparateurs eau chaude, …
valeur mini : 15 000 € HT sur 2 ans
valeur maxi : 60 000 € HT sur 2 ans

Lot n° 2 : Appareils radiants gaz
valeur mini : 10 000 € HT sur 2 ans
valeur maxi : 40 000 € HT sur 2 ans

4. Entretien et maintenance des installations de climatisation des bâtiments communaux

La présente consultation a pour objet la maintenance et l'entretien des installations de climatisation pour :

- les locaux à usage technique (DSIT, Les Carmes, Usine élévatoire, Marché Saint-Pierre, …),
- les locaux de bureaux (Mail d'Allagnat, crèches, Hôtel de Ville, …).

La présente consultation a pour objet d'assurer la maintenance annuelle des installations, le dépannage et la remise en état (réactivité suivant degré d'urgence), la dépose et repose possible en cas de travaux dans les locaux.

Le coût global de l'opération est estimé à 86 167 € HT sur la durée totale du marché.

Appel d'offres ouvert- en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué pour une durée de deux ans reconductible 1 fois.
valeur mini : 15 000 €HT sur 2 ans
valeur maxi : 60 000 € HT sur 2 ans

Volet développement durable de la consultation :
Gestion des déchets, traitement des fluides frigorigènes.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés avec les entreprises retenues, éventuellement dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appel d'offres infructueux, ainsi qu'à procéder à leur résiliation si nécessaire en fonction des conditions d'exécution.

**MARCHES PUBLICS - ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES - AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES**

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants : la réalisation de travaux, l'achat de fournitures, l'achat de services.

**L'achat de fournitures**

1) Fourniture de produits réactifs

Exposé des Motifs : La présente consultation concerne l'achat de fourniture de produits réactifs.

Les prestations sont réparties initialement en 10 lots :

- lot 1 : fourniture de chaux vive
- lto 2 : fourniture de chlore gazeux
- lot 3 : fourniture de soude
- lot 4 : fourniture permanganate de potassium
- lot 5 : fourniture de dioxyde de carbone, installation, location, maintenance et désinstallation de 2 cuves
- lot 6 : fourniture de chlorure ferrique
- lot 7 : fourniture de charbon actif en poudre
- lot 8 : fourniture d'hypochlorite de soude
- lot 9 : fourniture d'acide sulfurique
- lot 10 : fourniture de bisulfite de sodium

Les lots 2 et 8 sont notifiés, le lot 5 est relancé après une déclaration sans suite.
Le lot 10 a été déclaré sans suite lors de la Commission d'Appel d'Offres du 1er juin 2015.

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Ville de Clermont-Ferrand, qui produit l'eau potable et exploite son propre réseau, bénéficie de la qualification d'entité adjudicatrice réservée aux opérateurs de réseau.

C'est une procédure négociée passée après mise en concurrence soumise aux dispositions des articles 144-I.1, 165 et 166 du Code des Marchés Publics. Il s'agit d'un marché à bons de commande avec minimum et maximum selon les dispositions de l'article 169 du Code des Marchés Publics.

La Commission d'Appel d'Offres dans sa séance du 1er juin 2015 a attribué les marchés aux entreprises suivantes :

Marché n° 15-145 - Fourniture de chaux vive (Lot 1)
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire : LHOIST
Direction Régionale
BP0215
53602 EVRON
Montant minimum annuel : 3 000 € HT
Montant maximum annuel : 15 000 € HT

Marché n° 15-146 - Fourniture de soude (Lot 3)
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire : CALDIC
8 rue de l'Industrie - BP 74
63800 COURNON
Montant minimum annuel : 3 000 € HT
Montant maximum annuel : 39 000 € HT

Marché n° 15-147 - Fourniture de permanganate de potassium (Lot 4)
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire : CALDIC
8 rue de l'Industrie - BP 74
63800 COURNON
Montant minimum annuel : 1 520 € HT
Montant maximum annuel : 5 700 € HT

Marché n° 15-148 Fourniture de chlorure ferrique (Lot 6)
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire : CALDIC
8 rue de l'Industrie - BP 74
63800 COURNON
Montant minimum annuel : 460 € HT
Montant maximum annuel : 5 750 € HT

Marché n° 15-149 - Fourniture de charbon actif en poudre (Lot 7)
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire : JACOBI
261 boulevard Voltaire
75011 PARIS
Montant minimum annuel : 1 800 € HT
Montant maximum annuel : 54 000 € HT

Marché n° 15-150 Fourniture d'acide sulfurique (Lot 9)
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire : CALDIC
8 rue de l'Industrie - BP 74
63800 COURNON
Montant minimum annuel : 735 € HT
Montant maximum annuel : 3 675 € HT

**L'achat de services**

1. Maintenance des ascenseurs de la Ville de Clermont-Ferrand

Exposé des Motifs : La présente consultation concerne la maintenance des ascenseurs de la Ville de Clermont-Ferrand.
Procédure : Marché de prestations similaires en application des articles 35 II 6, 65 et 66 du Code des Marchés Publics.
La Commission d'Appel d'Offres dans sa séance du 27 avril 2015 a attribué ce marché à l'entreprise suivante :

Marché n° 15-107 N
Durée : 3 ans
Titulaire : ORONA
15 rue des Frères Montgolfier
63170 AUBIERE
Montant du marché : 302 505,78 €

2) Prestations de maintenance et prestations associées du progiciel INSER

Marché public négocié sans publicité et sans mise en concurrence en application de l'article 35 II. 8 du Code des Marchés Publics et selon les modalités de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Marché n° 15-127N
Marché à bons de commandes
Durée de 4 ans ferme
INSER
17 rue de la Paix
75002 PARIS
Montant minimum sur 4 ans : 30 000 € HT
Montant maximum sur 4 ans : 200 000 € HT

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi qu'à procéder à leur résiliation si nécessaire en fonction des conditions d'exécution.

**DELIBERATION**

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 juillet 2015

Pour Le Maire et par délégation,
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN